



MEDECIN DU DISTRICT

Médecin d'expédition

(Officier sous contrat ou officier commissionné du Ministère de la Défense)

Présentation du poste

Les Terres Australes et Antarctiques Françaises regroupent un ensemble de territoires français inhabités disséminés dans l'Océan Indien et sur le continent Antarctique. Ces territoires sont gérés depuis le siège de la préfecture des TAAF situé à la Réunion. Une antenne parisienne accueille le service médical.

Une base scientifique est installée sur chacun de ces territoires où le personnel y vit en petite communauté fermée dans de bonnes conditions matérielles de confort pour une durée maximale d'une année.

Chacune possède un petit hôpital géré par un médecin (et son adjoint pour Kerguelen). L'isolement est très important avec des délais d'évacuation allant de 10 j à plusieurs mois. Les liaisons avec ces territoires sont quasi exclusivement maritimes. Ces contraintes imposent un système de sélection médicale et une logistique médicale avec les bases très spécifiques.

Quatre postes de médecin-chef de district sont à pourvoir chaque année, un dans chaque district du territoire (à l'exception de celui des îles Eparses).

La prise de fonction, qui correspond au début du séjour, s'effectue généralement début novembre.

Les fonctions

Le médecin d'expédition est le responsable sanitaire du district.

Il est avant tout chargé d'assurer, seul et en autonomie, la sécurité médicale des personnels du district. Il dispose pour ce faire d'un mini-hôpital largement équipé mais, qu'il doit entretenir et faire fonctionner sans l'aide d'aucun autre personnel qualifié.

Il a la responsabilité de la tenue des documents médicaux et administratifs de son ressort.

Il est également responsable d'une importante action de prévention. Il doit assurer la surveillance de la santé physique et mentale de tous les membres de l'expédition dans la vie de tous les jours et à l'occasion de visites médicales systématiques (tout les 4 mois). Il veille aussi à l'hygiène et à la sécurité sur le district.

Il forme sur place une équipe d'aides médicaux parmi des volontaires au sein de la mission de manière à disposer d'un soutien pour être en mesure de gérer une éventuelle pathologie grave (en particulier pouvoir réaliser une intervention chirurgicale). Il organise une formation de secourisme au profit de tous les membres de la mission.

Il est enfin chargé de la réalisation des protocoles de programmes de recherche en biologie humaine et médecine.

Qualités requises

- ▶ stabilité émotionnelle
- ▶ adaptabilité professionnelle et sociale
- ▶ capacité d'écoute et goût du facteur humain
- ▶ polyvalence et autonomie
- ▶ dynamisme, rigueur et sens de l'organisation

Profil professionnel recherché

- ▶ Docteur en médecine (homme ou femme), titulaire d'une qualification en médecine générale ou d'un diplôme équivalent reconnu pour l'exercice de la médecine générale en France. Nationalité française. Agé(e) de moins de 60 ans ;
- ▶ si possible, expérience pratique en urgences, chirurgie ou médecine de catastrophe.

Statut-rémunération

Le médecin d'expédition est recruté par le Ministère de la Défense en tant que médecin «officier sous contrat»ou «officier commissionné»du Service de Santé des Arméespour une durée de 18 à 20 mois comprenant: le stage préparatoire, le séjour sur le terrain, les congés qui en résultent.

La rémunération est celle liée au grade de médecin (environ 2250 €/mois) mais, elle est multipliée par environ 2,6 pendant la période du séjour terrain.

Stage préalable

Un stage préparatoire est effectué pendant les trois mois qui précèdent le départ. Il est principalement axé sur une approche pratique de la chirurgie, de l'anesthésie, de la dentisterie, de la médecine isolée.Ce stage se déroule au sein d'Hôpitaux d'Instruction des Armées ou d'hôpitaux civils ainsi qu'au Service Médical de l'antenne des TAAF à Paris.

Procédure de choix des candidats

Le choix des candidatures comprend :

- ▶ un examen sur dossier et un entretien téléphonique avec le médecin-chef des Taaf
- ▶ un bilan médical et psychologique ainsi qu'entretien avec le médecin-chef des Taaf
- ▶ un examen sur dossier par la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA) puis le passage devant une commission de recrutement.

Candidature

Les médecins intéressés sont invités à prendre contact avec le Dr. Paul Laforêt, Médecin-chef du Service Médical Taaf :

Adresse : Service médical des Taaf, 34 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris

Téléphone : 01.56.91.50.34 - fax : 01.56.91.50.35

Courriel : medecin.paris@taaf.re